



**PORT AUTONOME
DE COTONOU**

Du soumissionnaire

Du soumissionnaire

Du soumissionnaire

DIRECTION DES MARCHES PUBLICS

ARCHITECTURE INTERIEURE DU CENTRE DES AFFAIRES MARITIMES DE COTONOU

**PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES MANIFESTATIONS
Du 22/03/2024**

Gestion : 2023

Imputation budgétaire : 632420

Source de financement : Budget Autonome

Mars 2024 *g*

Handwritten signatures in blue ink.

Handwritten signature in blue ink.

Procès-verbal d'ouverture des manifestations

Objet : Avis d'Appels à manifestation d'intérêt N°003/2024/PAC/DG/DMP/SPMP/DMP/SAP du 28/02/2024 relatif à l'architecture intérieure du Centre des Affaires Maritimes de Cotonou.

Mode de passation : Avis d'Appel à manifestation d'intérêt (AMI)

L'an deux mille vingt-quatre et le vendredi 22 mars à partir 10 heures 40 minutes, dans la salle de réunion de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Port Autonome de Cotonou, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des manifestations relatifs au marché cité en objet.

Un premier avis avait fait l'objet de publication dans le journal la NATION et sur le site web du port autonome de Cotonou et par affichage au tableau d'affichage de la DMP du PAC.

L'avis d'appel à manifestation d'intérêt a été validée par la Direction de Contrôle des Marchés Publics (DCMP) du PAC le 28 février 2024.

Aux date et heure de dépôt des manifestations, la commission avait constaté qu'un minimum de cinq (05) plis n'a pas été reçus. Ce constat a fait l'objet d'un procès-verbal d'insuffisance de manifestations en date du 13 mars 2024.

Ainsi il a été procédé à la relance de l'avis de manifestation d'intérêt cité en objet.

Cet avis de relance a fait l'objet de publication dans le journal la NATION du lundi 18 mars 2024 et sur le site web du port autonome de Cotonou et par affichage au tableau d'affichage de la DMP du PAC

L'avis de relance a été validé par la DCMP le 15 mars 2024

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N° 028/2024/PAC/DG/DMP/SPMP/DPMP/SAP du 11 mars 2024 les personnes ci-après :

Président : Félix Dieudonné ADAHE VIGBE DMP/PAC

- **Rapporteur :** Sorhibou AVLESSI, Spécialiste en Marchés Publics

- **Membres :**

Administration	Nom et Prénoms	Qualité	Observations
DI	ADAMO ESPOSITO	CDIT/PAC	NEANT

(Handwritten signatures and initials in blue ink)

A également pris part à cette séance, le Directeur de Contrôle des Marchés Publics (DCMP) en la
BIAO Personne de Monsieur **AYEDEGUE BIAO Christian**.

Aux date et heure limites de dépôt des offres, sur les cinq (05) candidats qui ont retiré le dossier, un
(01) a déposé sa manifestation.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission d'Ouverture et
d'Evaluation des Offres (COE) a ouvert la séance par la lecture du nom du soumissionnaire dont la
manifestation a été réceptionnée et enregistrée dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	SOUKAINA HASSANI	13-03-2024 à 09h16	ADOVOEKPE Staela 96715819	MAROC	NEANT

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité
et à l'ouverture des plis.

Examen de la recevabilité des manifestations

Tableau de recevabilité de la manifestation

AMI Architecture Intérieure du CAM

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires	Pli 1
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis		OUI
2.	Respect du caractère anonymat des plis		OUI
3.	Respect de l'intégrité des plis		OUI
4.	Respect de la condition de retrait du DAC		OUI
	Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté <i>(Le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraîne le rejet du pli)</i>		ACCEPTÉ

NB : Le non-respect de ces dispositions entraîne le rejet du p

Ouverture des manifestations

L'ouverture des manifestations a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque manifestation. Les manifestations ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :



Date de dépôt des plis : 22/03/2024

Date d'ouverture des plis : 22/03/2024

Objet : Avis à manifestation d'intérêt N°003/2023/PAC/DG/DMP/SPMP/DMP/SAP du 28/02/2024 relatif à d'architecture intérieure du Centre des Affaires Maritimes de Cotonou..

Tableau d'ouverture des manifestations

Eléments à vérifier		SOUSSIONNAIRE
N°		Pli 1
		SOUKAINA HASSANI
1.	Date et heure de dépôt de l'offre	13/03/224 9h16
2.	Présentation de l'offre (« ORIGINAL » et « COPIE »)	OUI
3.	Présence de clé USB	OUI
4.	Présence de l'offre scannée sur clé USB	OUI
5.	Lettre de manifestation d'intérêt	F
6.	Niveau d'étude en rapport avec la mission	F
7.	Années d'expériences générales à partir de l'obtention du diplôme	F
8.	Expériences spécifiques dans le domaine de la mission	F
9.	Observations particulières	Néant

Legende: F=fourni, NF= Non Fourni, NA= non-applicable.

En outre, l'ouverture a donné lieu aux observations suivantes :

✓ **Du soumissionnaire :**

Aucune observation n'est faite

✓ **des membres de la COE :**

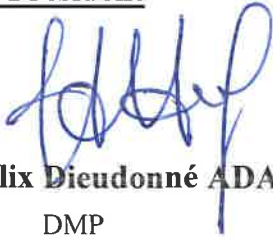
Aucune observation n'est faite

La liste de présence est jointe en annexe.

Le Président a clôturé cette séance d'ouverture des manifestations à 11 heures 50 minutes

Fait à Cotonou le 22 mars 2024

Le Président



Félix Dieudonné ADAHE
DMP

Le Rapporteur



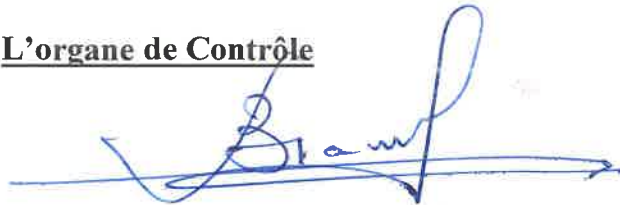
Sorhibou AVLESSI
SMP

Le Membre



ESPOSITO Adamo
CDIT/DI

L'organe de Contrôle



Christian BIAO AYEDEGUE
DCMP